

Statistique des sciences

Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2009-2010 (perspectives)



Édition d'octobre 2009



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 88-001-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada

Division des enquêtes-entreprises spéciales et de la statistique de la technologie

Statistique des sciences

Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2009-2010 (perspectives)

Édition d'octobre 2009

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2009

N° 88-001-X au catalogue, vol. 33, n° 6

ISSN 1708-6566

Périodicité : irrégulière

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Faits saillants	5
Analyse	6
Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2009-2010 (perspectives)	6
Produits connexes	8
Tableaux statistiques	
1 Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques et ses composantes	11
1-1 En dollars courants et en dollars constants de 2002	11
1-2 Selon le taux de croissance	11
2 Estimations des dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques pour les principaux ministères et organismes, 2009-2010	12
3 Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques	12
3-1 Selon l'activité	12
3-2 Selon le type de science et le secteur d'exécution	13
3-3 Selon les principaux ministères et organismes	14
3-4 Classées par objectifs socio-économiques	15
4 Dépenses de l'administration fédérale en recherche et développement	16
4-1 Selon le type de science et le secteur d'exécution	16
4-2 Selon les principaux ministères et organismes	17
4-3 Classées par objectifs socio-économiques	18
5 Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques connexes	18
5-1 Selon le type de science et le secteur d'exécution	18
5-2 Selon les principaux ministères et organismes	19
5-3 Classées par objectifs socio-économiques	19
6 Dépenses intra-muros de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques	20
6-1 Selon l'activité	20
6-2 Selon les principaux ministères et organismes	20
7 Dépenses intra-muros de l'administration fédérale en recherche et développement selon les principaux ministères et organismes	21

Table des matières – suite

Qualité des données, concepts et méthodologie

22

Faits saillants

Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2009-2010 (perspectives)

- Les dépenses de l'administration fédérale pour les activités S-T devraient atteindre 10,7 milliards de dollars pour l'exercice financier 2009-2010. Les dépenses prévues en recherche et développement (R-D) devraient s'établir à 6,9 milliards de dollars en 2009-2010. Les fonds alloués aux activités scientifiques connexes (ASC), comme le rassemblement, le traitement et l'analyse des données; les services de renseignements; les musées; les études de faisabilité et de politique et l'aide à l'éducation, recevront 3,7 milliards de dollars. (Tableau 1-1)
- Les conseils subventionnaires suivants sont en avance des principaux ministères et organismes fédéraux qui investiront dans des activités de S-T : le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (1,1 milliard de dollars), les Instituts de recherche en santé du Canada (966 millions de dollars) et le Conseil de recherches en sciences humaines (689 millions de dollars). Les quatre principaux ministères et organismes au chapitre des dépenses en S-T sont : le Conseil national de recherches du Canada (780 millions de dollars); Environnement Canada (672 millions de dollars); Statistique Canada (641 millions de dollars) et Ressources naturelles Canada (548 millions de dollars). (Tableau 3-3)
- Les principaux ministères ou organismes fédéraux qui effectueront de la R-D en 2009-2010 restent le Conseil national de recherches du Canada (571 millions de dollars), Énergie atomique du Canada limitée (386 millions de dollars), Défense nationale (338 millions de dollars) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (314 millions de dollars). (Tableau 7)
- Les objectifs socioéconomiques de l'investissement fédéral en S-T diffèrent s'il s'agit de dépenses faites par des ministères ou des organismes fédéraux (dépenses intra-muros) ou d'un financement d'activités S-T réalisées par des organismes non fédéraux (dépenses extra-muros). Selon le niveau d'investissement, le principal objectif socioéconomique intra-muros en 2007-2008 était celui des structures et des relations sociales, pour lequel 974 millions de dollars a été consacré, alors que celui de la protection et de l'amélioration de la santé publique a entraîné des dépenses en S-T extra-muros de 1,6 milliard de dollars (Tableau 3-4).

Analyse

Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2009-2010 (perspectives)

Ce bulletin fournit les renseignements statistiques sur l'exécution et les sources de financement des dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2009-2010. Les statistiques présentées proviennent d'une enquête sur les activités scientifiques et technologiques (S-T) des ministères et organismes fédéraux. Les données de cette publication sont conformes aux dépenses des ministères et organismes publiées dans le Budget principal des dépenses 2009-2010, mais ne tiennent pas compte des modifications des plans de dépenses 2009-2010 qui pourraient découler du Budget supplémentaire des dépenses ou d'autres décisions ministérielles de planification.

Les dépenses de l'administration fédérale pour les activités S-T devraient atteindre 10,7 milliards de dollars pour l'exercice financier 2009-2010. Les dépenses prévues en recherche et développement (R-D) devraient s'établir à 6,9 milliards de dollars en 2009-2010. Les fonds alloués aux activités scientifiques connexes (ASC), comme le rassemblement, le traitement et l'analyse des données; les services de renseignements; les musées; les études de faisabilité et de politique et l'aide à l'éducation, recevront 3,7 milliards de dollars. (Tableau 1-1)

Les dépenses de S-T représenteront environ 4,3 % du budget total de l'administration fédérale en 2009-2010, comparativement à 5,0 % en 2003-2004, soit le niveau le plus élevé de la décennie passée (Tableau 1-1).

L'investissement fédéral prévu en R-D est 2,8 % du budget fédéral total en 2009-2010. Les ASC représenteront environ 1,5 % du budget total de l'administration fédérale en 2009-2010, soit la même proportion que celle des deux exercices financiers précédents. (Tableau 1-1)

Les conseils subventionnaires suivants sont en avance des principaux ministères et organismes fédéraux qui investiront dans des activités de S-T : le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (1,1 milliard de dollars), les Instituts de recherche en santé du Canada (966 millions de dollars) et le Conseil de recherches en sciences humaines (689 millions de dollars). Les quatre principaux ministères et organismes au chapitre des dépenses en S-T sont : le Conseil national de recherches du Canada (780 millions de dollars); Environnement Canada (672 millions de dollars); Statistique Canada (641 millions de dollars) et Ressources naturelles Canada (548 millions de dollars). (Tableau 3-3)

Les principaux ministères ou organismes fédéraux qui effectueront de la R-D en 2009-2010 restent le Conseil national de recherches du Canada (571 millions de dollars), Énergie atomique du Canada limitée (386 millions de dollars), Défense nationale (338 millions de dollars) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (314 millions de dollars). (Tableau 7)

Les objectifs socioéconomiques de l'investissement fédéral en S-T diffèrent s'il s'agit de dépenses faites par des ministères ou des organismes fédéraux (dépenses intra-muros) ou d'un financement d'activités S-T réalisées par des organismes non fédéraux (dépenses extra-muros). Selon le niveau d'investissement, le principal objectif socioéconomique intra-muros en 2007-2008 était celui des structures et des relations sociales, pour lequel 974 millions de dollars a été consacré, alors que celui de la protection et de l'amélioration de la santé publique a entraîné des dépenses en S-T extra-muros de 1,6 milliard de dollars (Tableau 3-4).

Lorsqu'on examine les dépenses en R-D par objectif socioéconomique, des 2,4 milliards de dollars de dépenses en R-D intra-muros fédérales en 2007-2008, 387 millions de dollars ont été consacrés à la production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie; 337 millions de dollars à l'agriculture; suivie de la protection et l'amélioration de la santé publique, avec 258 millions de dollars. Ces trois objectifs comprennent 41 % des dépenses en R-D intra-muros fédérales par objectif socioéconomique. Par ailleurs, les dépenses en R-D extra-muros ont porté sur

la protection et l'amélioration de la santé publique (34 % ou 1,4 milliard de dollars) ainsi que sur la production et la technologie industrielles (22 % ou 875 millions de dollars) (Tableau 4-3).

Lorsqu'on examine les ASC par objectif socioéconomique, des 2,5 milliards de dollars de dépenses en ASC intra-muros fédérales en 2007-2008, 875 millions de dollars ont été consacrés aux structures et relations sociales; la protection et amélioration de la santé humaine, avec 317 millions de dollars; suivie par 282 millions de dollars à la pollution et protection de l'environnement. Ces trois objectifs comprennent presque 60 % du total des dépenses en ASC intra-muros fédérales par objectif socioéconomique (Tableau 5-3).

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

88-202-X	Recherche et développement industriels : perspective
88-204-X	Activités scientifiques fédérales
88-221-X	Estimations des dépenses canadiennes au titre de la recherche et du développement au Canada et dans les provinces
88-522-X	Activités et incidences des sciences et de la technologie : cadre conceptuel pour un système d'information statistique
88F0006X	Division des enquêtes-entreprises spéciales et de la statistique de la technologie - Documents de travail
88F0017M	Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique - Documents de recherche

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

358-0001	Dépenses intérieures brutes en recherche et développement, selon le type de science et selon le secteur de financement et le secteur d'exécution, annuel
358-0024	Caractéristiques au titre de la recherche et développement dans les entreprises commerciales (DIRDE), selon le groupe d'industries basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel
358-0026	Gestion de la propriété intellectuelle, selon les indicateurs des ministères et organismes du gouvernement fédéral, annuel

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

4201	Recherche et développement dans l'industrie canadienne
4204	Recherche et développement des organismes privés sans but lucratif au Canada
4208	Organismes provinciaux de recherche (OPR)
4209	Activités du gouvernement provincial dans les sciences naturelles
4210	Activités des administrations provinciales dans le domaine des sciences sociales

4212	Dépenses et main d'oeuvre scientifiques fédérales, activités dans les sciences sociales et les sciences naturelles
5109	Estimation des dépenses de R-D dans le domaine de l'enseignement supérieur

Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

- *Recherche et développement exécuté par les entreprises commerciales*
- *Dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD), selon le secteur de financement, par province*
- *Dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD), selon le secteur d'exécution, par province*
- *Dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD)*

Tableaux statistiques

Tableau 1-1

Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques et ses composantes — En dollars courants et en dollars constants de 2002

	Dollars courants				Indice du produit intérieur brut ²	Dollars constants de 2002			
	Science et technologie					Science et technologie			
	Budget des dépenses principal ¹	Total en science et technologie	Recherche et développement	Activités scientifiques connexes		Budget des dépenses principal ¹	Total en science et technologie	Recherche et développement	Activités scientifiques connexes
	millions de dollars				indice = 2002	millions de dollars			
1998/1999	145 457	5 802	3 578	2 224	92,3	157 592	6 286	3 876	2 410
1999/2000	151 559	6 252	3 890	2 362	93,9	161 405	6 658	4 142	2 516
2000/2001	156 157	6 707	4 150	2 556	97,8	159 670	6 857	4 244	2 614
2001/2002	165 234	8 169	4 989	3 180	98,9	167 072	8 260	5 044	3 216
2002/2003	170 367	8 014	4 927	3 087	100	170 367	8 014	4 927	3 087
2003/2004	175 937	8 765	5 462	3 303	103,3	170 317	8 485	5 288	3 197
2004/2005	183 290	8 934	5 454	3 480	106,6	171 942	8 381	5 116	3 265
2005/2006	194 863	9 449	6 042	3 407	110,1	176 987	8 582	5 488	3 095
2006/2007	207 986	9 633	6 073	3 560	112,9	184 221	8 532	5 379	3 153
2007/2008 ^r	230 772	10 176	6 603	3 573	116,5	198 088	8 735	5 668	3 067
2008/2009 ^p	241 308	10 358	6 631	3 727	121,1	199 263	8 553	5 476	3 078
2009/2010 ^p	248 388	10 664	6 949	3 714

1. Partie 1, Plan de dépenses du gouvernement, Budget des dépenses.

2. CANSIM, Tableau 380-0056.

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 1-2

Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques et ses composantes — Selon le taux de croissance

	Science et technologie		Recherche et développement		Activités scientifiques connexes	
	dollars constants de 2002	dollars courants	dollars constants de 2002	dollars courants	dollars constants de 2002	dollars courants
	pourcentage					
1999/2000	5,9	7,8	6,9	8,7	4,4	6,2
2000/2001	3,0	7,3	2,4	6,7	4,0	8,3
2001/2002	20,4	21,8	18,9	20,2	22,9	24,4
2002/2003	-3,0	-1,9	-2,3	-1,2	-4,0	-2,9
2003/2004	5,9	9,4	7,3	10,9	3,6	7,0
2004/2005	-1,2	1,9	-3,3	-0,1	2,1	5,4
2005/2006	2,4	5,8	7,3	10,8	-5,2	-2,1
2006/2007	-0,6	1,9	-2,0	0,5	1,9	4,5
2007/2008 ^r	2,4	5,6	5,4	8,7	-2,7	0,4
2008/2009 ^p	-2,1	1,8	-3,4	0,4	0,4	4,3
2009/2010 ^p	..	3,0	..	4,8	..	-0,3

Tableau 2

Estimations des dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques pour les principaux ministères et organismes, 2009-2010

	Sources des dépenses scientifiques					
	Total estimatif des dépenses	Sources externes	Autres coûts		Sources budgétaires	
			Coûts indirects non-budgétaires	Autres organismes fédéraux ¹	Ministère	
	millions de dollars					
Agence spatiale canadienne	355	0	5	-9	359	
Agriculture et Agroalimentaire Canada	367	0	19	-4	352	
Conseil national de recherches du Canada	780	20	24	31	705	
Défense nationale	534	4	14	-44	560	
Énergie atomique du Canada Limitée	387	20	0	0	366	
Environnement Canada	672	81	43	31	518	
Industrie Canada	445	60	15	4	366	
Pêches et Océans Canada	286	8	17	8	253	
Ressources naturelles Canada	548	58	29	-8	469	
Santé Canada	536	44	38	-7	461	
Statistique Canada	641	32	67	88	454	

1. Montant négatif indiquant un transfert net du budget pour les sciences et la technologie.

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 3-1

Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques — Selon l'activité

	2005-2006	2006-2007	2007-2008 ^r	2008-2009 ^p	2009-2010 ^p
	millions de dollars				
Science et technologie	9 449	9 633	10 176	10 358	10 664
Recherche et développement	6 042	6 073	6 603	6 631	6 949
Dépenses courantes	5 611 ¹	5 642 ^{2,3}	6 170 ⁴	6 088 ⁵	6 372 ⁶
Administration des programmes extra-muros	285	279	294	308	316
Dépenses en immobilisations	146	152	139	235	261
Activités scientifiques connexes	3 407	3 560	3 573	3 727	3 714
Collecte de données	1 715	1 870	1 759	1 842	1 785
Services de renseignements	676	669	639	650	665
Études et services spéciaux	627	576	743	780	777
Aide à l'éducation	259	298	286	289	318
Administration des programmes extra-muros	59	64	70	74	72
Dépenses en immobilisations	70	83	77	91	98

1. Comprend 245 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

2. Comprend 260 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

3. Comprend 30 millions de dollars pour les fonds de développement agricole financés par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

4. Comprend 300 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

5. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

6. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 3-2

Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques — Selon le type de science et le secteur d'exécution¹

	2005-2006	2006-2007	2007-2008 ^r	2008-2009 ^p	2009-2010 ^p
	millions de dollars				
Sciences totales	9 449	9 633	10 176	10 358	10 664
Intra-muros	5 024	5 244	5 196	5 385	5 437
Entreprises commerciales canadiennes	1 044	902	936	913	987
Enseignement supérieur	2 698 ²	2 660 ³	2 990 ⁴	3 030 ⁵	3 275 ⁶
Institutions sans but lucratif	307	305	548	447	412
Administrations provinciales et municipales	19	90 ^{7,8}	28 ⁸	42	47
Exécutants étrangers	306	301	445	505	465
Autres exécutants canadiens	51	131 ⁹	34	36	41
Sciences naturelles	7 171	7 166	7 594	7 647	7 952
Intra-muros	3 618	3 729	3 790	3 885	3 970
Entreprises commerciales canadiennes	1 010	850	898	872	943
Enseignement supérieur	2 097	1 991	2 301	2 312	2 529 ⁷
Institutions sans but lucratif	248	243	326	268	218
Administrations provinciales et municipales	17	82 ^{7,8}	17 ⁸	18	20
Exécutants étrangers	147	155	241	268	245
Autres exécutants canadiens	34	115 ⁹	22	24	27
Sciences sociales	2 278	2 467	2 582	2 710	2 711
Intra-muros	1 406	1 515	1 406	1 500	1 467
Entreprises commerciales canadiennes	34	52	38	41	45
Enseignement supérieur	601 ²	668 ³	689 ⁴	718 ⁵	746 ⁶
Institutions sans but lucratif	59	61	221	179	194
Administrations provinciales et municipales	2	8	11	24	27
Exécutants étrangers	159	146	204	237	220
Autres exécutants canadiens	18	16	12	11	14

1. Dépenses déclarées selon la source de financement, en l'occurrence l'administration fédérale, et non par l'exécutant.

2. Comprend 245 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

3. Comprend 260 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

4. Comprend 300 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

5. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

6. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

7. Comprend 30 millions de dollars pour les fonds de développement agricole financés par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

8. Comprend la nouvelle série de Programmes de gestion des risques de l'entreprise qui remplace le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

9. Comprend le financement pour une chaire de recherche par l'Institut de recherche en santé du Canada.

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 3-3
Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques — Selon les principaux ministères et organismes

	2005/2006	2006/2007	2007/2008 ^r	2008/2009 ^p	2009/2010 ^p
	millions de dollars				
Total	9 449	9 633	10 176	10 358	10 664
Agence canadienne de développement international	346	344	354	416	368
Agence spatiale canadienne	281	305	283	314	355
Agriculture et Agroalimentaire Canada	354	408 ^{1,2}	366 ²	360	367
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	574 ³	628 ⁴	684 ⁵	684 ⁶	689 ⁷
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	864	900	1 018	1 036	1 056
Conseil national de recherches Canada	824	769	840	774	780
Défense nationale	434	450	412	435	534
Énergie atomique du Canada limitée	182	289	329	393	387
Environnement Canada	696	588	660	711	672
Fondation canadienne pour l'innovation	437	367	310	372	580
Industrie Canada	579	444	549 ⁸	429	445
Instituts de recherche en santé du Canada	808	853 ⁹	988	960	966
Pêches et Océans Canada	291	317	292	290	286
Ressources naturelles Canada	541	580	584	544	548
Santé Canada	291	330	493	503	536
Statistique Canada	703	798	639	693	641
Total des principaux ministères et organismes	8 206	8 373	8 801	8 913	9 210
Autre	1 243	1 260	1 374	1 445	1 454

1. Comprend 30 millions de dollars pour les fonds de développement agricole financés par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

2. Comprend la nouvelle série de Programmes de gestion des risques de l'entreprise qui remplace le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

3. Comprend 245 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

4. Comprend 260 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

5. Comprend 300 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

6. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

7. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

8. Inclus plusieurs Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) financés par Industrie Canada.

9. Comprend le financement pour une chaire de recherche par l'Institut de recherche en santé du Canada.

Note(s) : Les principaux ministères et organismes sont ceux qui ont contribué pour 2 % ou plus des dépenses totales de 2007-2008. En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 3-4
Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques — Classées par objectifs socio-économiques

	2005-2006		2006-2007		2007-2008r	
	Intra-muros ¹	Extra-muros	Intra-muros ¹	Extra-muros	Intra-muros ¹	Extra-muros
	millions de dollars					
Dépenses totales en science et technologie	4 690	4 425	4 924	4 389	4 885	4 980
Exploration et exploitation du milieu terrestre	448	101	441	74	441	91
Infrastructures et aménagement du territoire						
Transport	94	32	74	32	92	40
Télécommunications	57	32	56	23	48	30
Autres	130	33	139	33	152	38
Pollution et protection de l'environnement	470	247	452	235	486	295
Protection et amélioration de la santé humaine	435	1 175	478	1 247	576	1 573
Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie	263	121	372	103	418	144
Production et technologie agricoles						
Agriculture	413	114	440	142	440	185
Pêcheries	168	37	169	26	162	43
Sylviculture	95	56	93	87	88	90
Production et technologie industrielles	296	958	291	883	297	936
Structures et relations sociales	1 021	336	1 097	348	974	377
Exploration et exploitation de l'espace	176	168	178	183	132	211
Recherches non orientées	317	799	315	823	316	652
Autres recherches civiles	26	5	28	10	31	110
Défense	265	156	300	140	235	165
Autres	17	56

1. Excluent les autres coûts non budgétaires (coûts indirects).

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 4-1
Dépenses de l'administration fédérale en recherche et développement — Selon le type de science et le secteur d'exécution¹

	2005-2006	2006-2007	2007-2008 ^r	2008-2009 ^p	2009-2010 ^p
	millions de dollars				
Sciences totales	6 042	6 073	6 603	6 631	6 949
Intra-muros	2 414	2 496	2 532	2 605	2 692
Entreprises commerciales canadiennes	791	642	758	733	805
Enseignement supérieur	2 442 ²	2 379 ³	2 709 ⁴	2 735 ⁵	2 946 ⁶
Institutions sans but lucratif	206	224	376	309	258
Administrations provinciales et municipales	10	47 ^{7,8}	15 ⁸	15	18
Exécutants étrangers	146	167	192	211	204
Autres exécutants canadiens	33	118 ⁹	20	23	26
Sciences naturelles	5 370	5 329	5 686	5 670	5 943
Intra-muros	2 289	2 340	2 360	2 422	2 499
Entreprises commerciales canadiennes	788	638	752	729	800
Enseignement supérieur	1 974	1 864	2 152	2 153	2 346
Institutions sans but lucratif	186	212	270	208	145
Administrations provinciales et municipales	9	45 ^{7,8}	11 ⁸	8	8
Exécutants étrangers	100	118	127	135	128
Autres exécutants canadiens	23	112 ⁹	13	15	17
Sciences sociales	672	744	916	961	1 006
Intra-muros	124	156	172	183	193
Entreprises commerciales canadiennes	3	3	6	4	6
Enseignement supérieur	468 ²	514 ³	557 ⁴	583 ⁵	600 ⁶
Institutions sans but lucratif	20	13	105	101	114
Administrations provinciales et municipales	1	1	4	7	10
Exécutants étrangers	46	49	65	76	76
Autres exécutants canadiens	10	7	7	7	9

1. Dépenses déclarées selon la source de financement, en l'occurrence l'administration fédérale, et non par l'exécutant.

2. Comprend 245 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

3. Comprend 260 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

4. Comprend 300 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

5. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

6. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

7. Comprend 30 millions de dollars pour les fonds de développement agricole financés par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

8. Comprend la nouvelle série de Programmes de gestion des risques de l'entreprise qui remplace le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

9. Comprend le financement pour une chaire de recherche par l'Institut de recherche en santé du Canada.

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 4-2
Dépenses de l'administration fédérale en recherche et développement — Selon les principaux ministères et organismes

	2005-2006	2006-2007	2007-2008 ^r	2008-2009 ^p	2009-2010 ^p
	millions de dollars				
Total	6 042	6 073	6 603	6 631	6 949
Agence spatiale canadienne	267	290	276	305	345
Agriculture et Agroalimentaire Canada	327	359 ^{1,2}	307 ²	315	316
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	478 ³	523 ⁴	540 ⁵	564 ⁶	561 ⁷
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	755	788	891	892	899
Conseil national de recherches Canada	756	700	772	707	716
Défense nationale	349	343	307	334	435
Énergie atomique du Canada limitée	182	289	329	393	387
Environnement Canada	253	214	240	258	244
Fondation canadienne pour l'innovation	437	367	310	372	580
Industrie Canada	478	372	477 ⁸	354	365
Instituts de recherche en santé du Canada	795	838 ⁹	970	943	948
Ressources naturelles Canada	281	259	276	257	259
Santé Canada	49	49	161	167	176
Total des principaux ministères	5 406	5 391	5 857	5 860	6 231
Autres	636	682	745	771	718

1. Comprend 30 millions de dollars pour les fonds de développement agricole financés par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

2. Comprend la nouvelle série de Programmes de gestion des risques de l'entreprise qui remplace le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

3. Comprend 245 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

4. Comprend 260 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

5. Comprend 300 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

6. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

7. Comprend 315 millions de dollars pour les coûts indirects de la recherche universitaire financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

8. Inclus plusieurs Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) financés par Industrie Canada.

9. Comprend le financement pour une chaire de recherche par l'Institut de recherche en santé du Canada.

Note(s) : Les principaux ministères et organismes sont ceux qui ont contribué pour 2 % ou plus des dépenses totales de 2007-2008. En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 4-3
Dépenses de l'administration fédérale en recherche et développement — Classées par objectifs socio-économiques

	2005-2006		2006-2007		2007-2008 ^r	
	Intra-muros ¹	Extra-muros	Intra-muros ¹	Extra-muros	Intra-muros ¹	Extra-muros
	millions de dollars					
Dépenses totales en recherche et développement	2 298	3 628	2 391	3 577	2 421	4 071
Exploration et exploitation du milieu terrestre	110	78	98	58	102	72
Infrastructures et aménagement du territoire						
Transport	58	28	50	26	52	33
Télécommunications	52	31	51	21	44	28
Autres	46	28	40	29	44	33
Pollution et protection de l'environnement	216	185	188	175	203	198
Protection et amélioration de la santé humaine	210	1 106	217	1 160	258	1 364
Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie	229	103	339	89	387	107
Production et technologie agricoles						
Agriculture	336	102	340	130	337	128
Pêcheries	47	25	47	19	45	21
Sylviculture	75	44	76	46	61	65
Production et technologie industrielles	198	884	196	831	203	875
Structures et relations sociales	59	203	81	196	100	228
Exploration et exploitation de l'espace	162	164	163	179	123	208
Recherches non orientées	219	496	219	535	239	609
Autres recherches civiles	23	4	24	10	18	10
Défense	245	93	261	72	205	91
Autres	13	54

1. Excluent les autres coûts non budgétaires (coûts indirects).

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 5-1
Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques connexes — Selon le type de science et le secteur d'exécution¹

	2005-2006	2006-2007	2007-2008 ^r	2008-2009 ^p	2009-2010 ^p
		millions de dollars			
Sciences totales	3 407	3 560	3 573	3 727	3 714
Intra-muros	2 610	2 748	2 664	2 780	2 745
Entreprises commerciales canadiennes	253	261	177	180	182
Enseignement supérieur	256	281	281	294	329
Institutions sans but lucratif	101	81	172	138	154
Administrations provinciales et municipales	9	43	13	27	29
Exécutants étrangers	160	134	253	294	261
Autres exécutants canadiens	19	12	13	13	15
Sciences naturelles	1 801	1 837	1 908	1 978	2 009
Intra-muros	1 328	1 389	1 430	1 464	1 471
Entreprises commerciales canadiennes	221	212	146	143	143
Enseignement supérieur	123	127	148	159	183
Institutions sans but lucratif	62	32	56	60	74
Administrations provinciales et municipales	8	36	5	10	11
Exécutants étrangers	47	37	114	133	117
Autres exécutants canadiens	10	3	9	9	10
Sciences sociales	1 606	1 723	1 665	1 749	1 705
Intra-muros	1 282	1 358	1 234	1 317	1 274
Entreprises commerciales canadiennes	31	49	31	37	39
Enseignement supérieur	133	154	133	135	146
Institutions sans but lucratif	39	49	116	78	80
Administrations provinciales et municipales	1	7	8	17	17
Exécutants étrangers	113	97	138	161	144
Autres exécutants canadiens	8	9	5	4	5

1. Dépenses déclarées selon la source de financement, en l'occurrence l'administration fédérale, et non par l'exécutant.

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 5-2
Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques connexes — Selon les principaux ministères et organismes

	2005-2006	2006-2007	2007-2008 ^r	2008-2009 ^p	2009-2010 ^p
	millions de dollars				
Total	3 407	3 560	3 573	3 727	3 714
Agence canadienne de développement international	288	273	303	357	315
Bibliothèque et Archives Canada	100	94	97	116	117
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	97	105	144	120	128
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	110	112	126	144	157
Défense nationale	85	107	105	100	99
Environnement Canada	443	374	420	452	427
Industrie Canada	101	72	72	75	80
Musée canadien des civilisations	73	72	72	77	69
Parcs Canada	79	89	92	92	92
Pêches et Océans Canada	214	232	217	216	213
Ressources naturelles Canada	261	321	308	287	289
Santé Canada	242	281	332	336	360
Statistique Canada	684	748	582	635	584
Total des principaux ministères et organismes	2 775	2 880	2 870	3 006	2 930
Autre	632	680	703	720	784

Note(s) : Les principaux ministères et organismes sont ceux qui ont contribué pour 2 % ou plus des dépenses totales de 2007-2008. En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 5-3
Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques connexes — Classées par objectifs socio-économiques

	2005-2006		2006-2007		2007-2008 ^r	
	Intra-muros ¹	Extra-muros	Intra-muros ¹	Extra-muros	Intra-muros ¹	Extra-muros
	millions de dollars					
Dépenses totales en activités scientifiques connexes	2 392	797	2 533	812	2 464	909
Exploration et exploitation du milieu terrestre	338	23	343	16	339	19
Infrastructures et aménagement du territoire						
Transport	35	4	24	6	39	7
Télécommunications	5	1	5	2	4	1
Autre	84	5	98	4	109	5
Pollution et protection de l'environnement	254	62	265	60	282	98
Protection et amélioration de la santé humaine	225	69	261	86	317	209
Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie	34	17	33	14	30	37
Production et technologie agricoles						
Agriculture	77	12	100	12	102	57
Pêcheries	122	12	122	7	117	22
Sylviculture	20	11	17	42	26	25
Production et technologie industrielles	98	74	95	52	94	60
Structures et relations sociales	962	133	1 016	151	875	149
Exploration et exploitation de l'espace	14	4	16	4	9	3
Recherches non orientées	98	303	95	288	77	43
Autres recherches civiles	3	1	4	0 ^s	13	101
Défense	20	64	38	67	30	74
Autres	4	2

1. Excluent les autres coûts non budgétaires (coûts indirects).

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 6-1
Dépenses intra-muros de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques — Selon l'activité

	2005-2006	2006-2007	2007-2008 ^r	2008-2009 ^p	2009-2010 ^p
	millions de dollars				
Science et technologie	5 024	5 244	5 196	5 385	5 437
Recherche et développement	2 414	2 496	2 532	2 605	2 692
Dépenses courantes	1 983	2 065	2 099	2 061	2 115
Administration des programmes extra-muros	285	279	294	308	316
Dépenses en immobilisations	146	152	139	235	261
Activités scientifiques connexes	2 610	2 748	2 664	2 780	2 745
Collecte de données	1 588	1 730	1 606	1 686	1 630
Services de renseignements	588	579	587	596	612
Études et services spéciaux	304	281	315	332	331
Aide à l'éducation	1	10	10	1	2
Administration des programmes extra-muros	59	64	70	74	72
Dépenses en immobilisations	70	83	77	91	98

Note(s) : En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 6-2
Dépenses intra-muros de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques — Selon les principaux ministères et organismes

	2005-2006	2006-2007	2007-2008 ^r	2008-2009 ^p	2008-2009 ^p
	millions de dollars				
Total	5 024	5 244	5 196	5 385	5 437
Agriculture et Agroalimentaire Canada	325	352	351	356	364
Conseil national de recherches Canada	696	643	691	630	636
Défense nationale	277	311	248	265	370
Énergie atomique du Canada limitée	172	288	329	393	386
Environnement Canada	610	517	577	622	588
Industrie Canada	115	117	118	122	125
Pêches et Océans Canada	275	307	269	269	266
Ressources naturelles Canada	457	475	464	433	436
Santé Canada	263	289	354	367	390
Statistique Canada	702	777	631	684	633
Total des principaux ministères et organismes	3 893	4 076	4 031	4 141	4 193
Autre	1 131	1 168	1 165	1 244	1 244

Note(s) : Les principaux ministères et organismes sont ceux qui ont contribué pour 2 % ou plus des dépenses totales de 2007-2008. En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Tableau 7

Dépenses intra-muros de l'administration fédérale en recherche et développement selon les principaux ministères et organismes

	2005/2006	2006/2007	2007/2008 ^r	2008/2009 ^p	2009/2010 ^p
	millions de dollars				
Total	2 414	2 496	2 532	2 605	2 692
Agence spatiale canadienne	133	137	95	107	98
Agriculture et Agroalimentaire Canada	302	307	297	312	314
Conseil national de recherches Canada	629	574	623	563	571
Défense nationale	257	271	216	233	338
Énergie atomique du Canada limitée	172	288	329	393	386
Environnement Canada	220	186	208	224	212
Instituts de recherche en santé du Canada	53	55	60	59	59
Pêches et Océans Canada	77	85	74	73	72
Ressources naturelles Canada	218	205	192	179	181
Santé Canada	45	44	72	74	75
Statistique Canada	19	51	57	58	57
Total des principaux ministères et organismes	2 124	2 203	2 224	2 274	2 364
Autre	290	293	308	330	328

Note(s) : Les principaux ministères et organismes sont ceux qui ont contribué pour 2 % ou plus aux dépenses totales de 2007-2008. En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

Qualité des données, concepts et méthodologie

Méthodologie

Le gouvernement fédéral est l'un des principaux bailleurs de fonds en sciences et technologie au Canada. Le présent rapport fournit des renseignements sur les dépenses et les ressources humaines des ministères et des organismes fédéraux en science et technologie (S-T). Les données ont été regroupées afin de servir de document de référence pour les gestionnaires de programmes, les fonctionnaires, les médias et le grand public. On présente la répartition de ces ressources pour les cinq dernières années.

Les données sont recueillies dans le cadre de l'enquête sur les Dépenses et main-d'oeuvre scientifiques fédérales. Cette enquête porte sur les dépenses passées, courantes et proposées (prévisionnelles / provisoires) des différents ministères et organismes en science et technologie (S-T) pour les sciences naturelles et les sciences sociales. Pour réduire le fardeau de réponse, aider à la vérification et produire des données comparables aux fins de la planification des politiques et de l'évaluation des programmes, l'enquête est conçue de façon à correspondre le plus possible au système d'estimations budgétaires utilisé par le gouvernement fédéral. Ainsi, le questionnaire porte sur la même période que les estimations budgétaires : les dépenses réelles pour le dernier exercice (2006-2007); les dépenses prévues pour l'exercice courant (2007-2008); ainsi que les estimations proposées (prévisionnelles / provisoires) pour le prochain exercice (2008-2009) (qui figurent aussi dans les comptes publics).

Plus de 50 ministères et organismes de l'administration fédérale exécutent des activités scientifiques et technologiques (S-T) ou disposent de crédits budgétaires pour les financer. Outre les dépenses découlant des budgets de programmes, d'autres coûts additionnels doivent être inclus pour obtenir un aperçu global des ressources consacrées aux activités scientifiques et technologiques (S-T). Il s'agit notamment des autres sources de financement et des autres coûts des S-T qui sont définis ci-dessous :

Les transferts nets aux programmes par d'autres ministères et organismes fédéraux;

Les revenus de sources externes, comme l'industrie et les administrations provinciales;

Les autres coûts : les coûts hors-programmes (coûts indirects) sont des coûts qui ne font pas partie des budgets des programmes scientifiques et comprennent les services fournis par d'autres ministères, comme :

- les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le ministère responsable;
- la part de l'employeur des cotisations à l'assurance-emploi et à l'assurance-maladie payée par le Conseil du Trésor;
- les allocations versées aux employés en vertu des dispositions législatives sur les accidents du travail par Ressources humaines et Développement social;
- le coût des services juridiques fournis par le ministère de la Justice;
- le coût de la délivrance de chèques par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;

Les coûts indirects sont inclus dans les totaux pour les ministères; toutefois, ils n'ont pas été inclus dans les dépenses ventilées selon les objectifs socio-économiques.

Les coûts non budgétaires pour chaque ministère avaient toujours été tirés de la partie III du Budget principal des dépenses. Toutefois, en 2009-2010, la présentation de la partie III a été considérablement modifiée, si bien que ces coûts ne sont plus précisés. Pour la publication Activités scientifiques fédérales, 2009-2010, les coûts non

budgétaires ont été tirés du Budget principal des dépenses de l'année précédente, lequel incluait les estimations des dépenses jusqu'en 2010-2011.

Selon la convention internationale, les dépenses en activités scientifiques et technologiques (S-T) sont classées en deux domaines : sciences naturelles et génie (SNG) et sciences sociales et humaines (SSH). Chacun de ces deux domaines est subdivisé en activités : recherche et développement (R-D) et activités scientifiques connexes (ASC). L'administration fédérale peut choisir de se livrer à des activités de S-T dans ses propres laboratoires (dépenses intra-muros) ou de payer un organisme extérieur (dépenses extra-muros). Les données contenues dans ce document portent sur les activités de S-T financées par l'administration fédérale au titre de la R-D et des ASC. On peut aussi y distinguer les différents organismes d'exécution : activités intra-muros effectuées par l'État ou extra-muros par les entreprises commerciales (industrie), les universités, les administrations provinciales et municipales, les institutions canadiennes sans but lucratif et d'autres organismes d'exécution canadiens et étrangers. On trouvera une définition de ces termes dans la section des notes techniques. Les sociétés de la Couronne qui ont une fonction industrielle ne sont pas incluses. Elles sont considérées comme des entreprises commerciales et leurs dépenses agrégées figurent dans la publication de Statistique Canada intitulée Recherche et développement industriels (n° 88-202-X au catalogue).

Nous avons consacré beaucoup d'efforts afin d'assurer une continuité de la collecte des données statistiques. Ceci a pour objectif l'étude et l'analyse de l'évolution et les répercussions des activités scientifiques et technologiques. Nous remercions sincèrement les ministères et les organismes de l'effort déployé pour fournir des renseignements exacts et complets.

Notes techniques

Portée et limites des données

Les données sur les dépenses pour les activités scientifiques contrôlées par les ministères et organismes fédéraux fournies dans le présent document correspondent aux dépenses budgétaires, par programme, contenues dans le Budget principal des dépenses soumis à l'approbation du Parlement. Les coûts ou les dépenses non budgétaires qui suivent ne sont pas inclus :

- les avances et les dotations en capital relatifs aux sociétés d'État ; les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.

Fiabilité des données

Toutes les sources possibles d'erreur ont été examinées. Les définitions ont été tirées du Répertoire de méthodes d'évaluation des erreurs dans les recensements et les enquêtes, Statistique Canada, n° 13-564F au catalogue.

- On procède à un recensement exhaustif des ministères et organismes fédéraux qui exécutent des activités scientifiques.
- La conséquence de ce recensement est que les erreurs dues à la couverture et non réponse sont minimales.
- Statistique Canada ne fait aucun échantillonnage, codage ou imputation pour cet exercice.

Saisie des données

Dans un recensement ou une enquête, la saisie des données consiste à convertir les données des questionnaires (autrement dit, les réponses des répondants) ou les feuilles de codage sous une forme que l'ordinateur pourra lire.

Toute la saisie des données relatives à la statistique des sciences se fait manuellement sur terminal d'ordinateur.

Il est peu vraisemblable que d'importantes erreurs de saisie des données ne soient pas corrigées, étant donné le nombre de totalisations et de listes qui sont préparés pour l'analyse des données et qui sont examinés avant que

les tableaux à publier ne soient établis. On estime que de telles erreurs entraînent des variations inférieures à 1 % dans l'établissement des dépenses.

Vérification

La méthode de vérification consiste habituellement à :

- vérifier chaque zone de chaque document pour s'assurer qu'elle comporte un code ou une inscription acceptable ;
- vérifier les codes ou les inscriptions de certaines combinaisons prédéterminées de zones pour s'assurer que ces codes ou ces instructions ne sont pas contradictoires. Même si l'on procède à certaines vérifications, tous les dossiers qui sont rejetés à ce niveau sont corrigés, après étude par les vérificateurs.

Définitions

Portée et limites des données

Selon la convention internationale, les dépenses en activités scientifiques et technologiques (S-T) sont classées en deux domaines : sciences naturelles et génie (SNG) et sciences sociales et humaines (SSH). Chacun de ces deux domaines est subdivisé en activités : recherche et développement (R-D) et activités scientifiques connexes (ASC). L'administration fédérale peut choisir de se livrer à des activités de S-T dans ses propres laboratoires (dépenses intra-muros) ou de payer un organisme extérieur (dépenses extra-muros). Les données contenues dans ce document portent sur les activités de S-T financées par l'administration fédérale au titre de la R-D et des ASC. On peut aussi y distinguer les différents organismes d'exécution : activités intra-muros effectuées par l'État ou extra-muros par les entreprises commerciales (industrie), les établissements d'enseignement supérieur, les administrations provinciales et municipales, les institutions canadiennes sans but lucratif et d'autres organismes d'exécution canadiens et étrangers.

Définitions applicables aux sciences naturelles et génie et sciences sociales et humaines

Recherche scientifique et développement expérimental (R-D)

Les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances scientifiques et techniques ainsi que l'utilisation de celle-ci pour de nouvelles applications.

La caractéristique principale de la R-D doit comporter un élément important de nouveauté et d'incertitude. Nouveauté recherchée surtout au niveau des connaissances, des produits et des procédés. Ces nouvelles connaissances comprennent l'incorporation de nouveaux renseignements aux hypothèses existantes, la formulation et la vérification de nouvelles hypothèses ou la réévaluation d'observations déjà faites.

Un projet en R-D présente en général trois points particuliers :

- un élément important d'incertitude, de nouveauté et d'innovation ;
- un schéma de projet bien conçu ;
- un compte rendu des modalités et des résultats de ce projet.

Les activités scientifiques connexes (ASC)

Les activités qui complètent et élargissent le champ de la R-D en contribuant à la création, à la diffusion et à l'application des connaissances scientifiques et technologiques.

Exécution intra-muros

L'exécution intra-muros englobe les dépenses touchant les activités scientifiques menées par le personnel interne des services faisant partie du programme; l'acquisition connexe de terres, d'immeubles, d'appareils et d'équipement nécessaires aux activités scientifiques; l'administration des activités scientifiques par les employés du programme; l'achat de biens et services nécessaires aux activités scientifiques internes. Elle peut comprendre la S-T menée pour un autre programme et financée selon la formule de recouvrement de fonds.

Les dépenses intra-muros inscrites pour les activités scientifiques sont les coûts directs, incluant les salaires, dérivés des programmes scientifiques. Ces coûts devraient comprendre une partie des contributions du programme au régime d'avantages sociaux des employés (par exemple : pension de retraite) qui s'applique au personnel scientifique au sein du programme.

Les coûts ne faisant pas partie du programme (« frais indirects ») comme la valeur des services fournis gratuitement par d'autres ministères ainsi que des locaux fournis par le programme concerné n'entrent pas dans cette catégorie. Les coûts qui faisant partie du programme comme les frais d'administration et de finance devraient être inclus dans une proportion des dépenses S-T.

Exécution extra-muros

La gestion et la conduite d'une activité de S-T sont confiées à un organisme non fédéral. Les six secteurs d'exécution extra-muros utilisés par l'administration fédérale dans les enquêtes sur les dépenses de S-T sont les suivants :

Entreprises commerciales

Ce secteur englobe les entreprises commerciales et publiques, y compris les services publics et les sociétés d'État et fréquemment désigné comme le secteur de l'industrie. Y compris aussi les experts - conseils qui fournissent un service en science et en génie. Les instituts de recherche industrielle situés dans des universités canadiennes relèvent du secteur d'enseignement supérieur.

Enseignement supérieur

Englobe toutes les universités, tous les instituts de technologie ainsi que les autres établissements postsecondaires, quels que soient l'origine de leurs ressources financières et leur statut juridique. Il comprend aussi tous les instituts de recherche, les stations d'essais et les cliniques qui travaillent sous le contrôle direct des établissements d'enseignement supérieur, ou qui sont administrés par ces derniers, ou rattachés à eux.

Institutions canadiennes sans but lucratif

Fondations, organismes sanitaires bénévoles, sociétés scientifiques et professionnelles et autres organismes sans but lucratif. Les institutions sans but lucratif travaillant surtout pour un autre secteur ou contrôlés par celui-ci devraient entrer dans la catégorie de ce dernier.

Administrations provinciales et municipales

Les ministères et les organismes de ces administrations. Les entreprises gouvernementales telles les services publics provinciaux sont classées dans le secteur « entreprises commerciales », et les hôpitaux dans le secteur institution sans but lucratif.

Exécutants étrangers

Tous les gouvernements étrangers, les sociétés étrangères (y compris les filiales étrangères des sociétés canadiennes), les organismes internationaux, les étrangers non résidents et les Canadiens étudiant ou enseignant à l'étranger.

Autres exécutants

Ce secteur englobe les particuliers ou les organismes ne relevant d'aucun des secteurs susmentionnés. Il comprend en particulier les conseils et fondations de recherche des provinces.

Type de paiement

Contrats

Versements à des organismes ou à des particuliers ne faisant pas partie du gouvernement fédéral pour les travaux de S-T menés par le récipiendaire ou en vue de fournir un appui à un programme scientifique interne du gouvernement fédéral.

Subventions et contributions

Subventions versées à des organismes ou à des particuliers pour des travaux de S-T qui profiteront aux bénéficiaires, plutôt que d'apporter au personnel du programme des biens, des services ou de l'information.

Bourses de recherche

Subventions accordées à des particuliers pour une formation avancée en recherche et pour l'acquisition d'expérience. Les sommes consacrées principalement à défrayer les bénéficiaires du coût des études entreprises doivent être inscrites comme « aide à l'éducation ».

Objectifs socio-économiques

Les objectifs socio-économiques permettent aux ministères de classer l'allocation des ressources en S-T selon l'intention fixée pour les dépenses. Les objectifs apparaissent sur le questionnaire au plus haut niveau d'agrégation avec des sous-niveaux pour la clarification des catégories. Il est arrivé souvent que certains projets présentent des applications multiples. Les dépenses pour ces projets devraient être imputées sur les domaines les plus prioritaires et il faut éviter de les « compter deux fois ».

Les objectifs sont basés sur la Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques qui sont produits par l'office statistique des communautés européennes (Eurostat).

• Exploration et exploitation du milieu terrestre

Les activités scientifiques dont les objectifs sont liés à l'exploration de la croûte et de l'enveloppe terrestres, des mers, des océans et de l'atmosphère, ainsi que les activités scientifiques sur leur utilisation. Les activités scientifiques climatologiques et météorologiques ainsi que l'exploration polaire et l'hydrologie sont également incluses.

• Infrastructures et aménagement du territoire

Les activités scientifiques dans le domaine des infrastructures et de l'aménagement du territoire, ainsi que dans celui de la construction des bâtiments. D'une manière générale, cet objectif comprend toute recherche scientifique se rapportant à l'organisation générale du territoire. Il couvre aussi la protection de celui-ci contre les effets nuisibles de l'aménagement des espaces urbains et ruraux. Il ne comprend pas les activités scientifiques relatives à d'autres types de pollution.

• Pollution et protection de l'environnement

Couvre les recherches relatives à la lutte contre la pollution, axées sur l'identification et l'analyse des sources de pollution et leurs causes, et les substances polluantes de tous ordres, y compris leur diffusion et leurs effets sur l'homme, sur les espèces vivantes (faune, flore, micro-organismes) et sur la biosphère. Cet objectif comprend les recherches de développement d'installations de contrôle pour la mesure de tout type de pollution, ainsi que pour l'élimination et la prévention de tout type de pollution dans tous les biotopes.

- **Santé publique**

Comprend la recherche scientifique visant à protéger, promouvoir et rétablir la santé publique au sens le plus large, c'est-à-dire y compris également les aspects sanitaires de la nutrition et de l'hygiène alimentaire. Il couvre un domaine qui va de la médecine préventive, y compris tous les aspects de la médecine et de la chirurgie curatives tant au plan individuel que collectif, et de la fourniture des soins en milieu hospitalier et à domicile, à la médecine sociale, à la pédiatrie et à la gériatrie.

- **Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie**

Comprend les activités scientifiques relatives à la production, au stockage, au transport, à la distribution et à l'utilisation rationnelle de toutes les formes d'énergie. Il englobe également les activités scientifiques relatives aux procédés permettant d'accroître le rendement de la production et de la distribution d'énergie, ainsi que celles visant aux économies d'énergie.

- **Production et technologie agricoles**

Couvre toutes les activités scientifiques visant à promouvoir les activités de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et des produits alimentaires. Il comprend les recherches scientifiques sur les engrais chimiques, les biocides, la lutte biologique et la mécanisation agricole, les études traitant de l'influence sur l'environnement des activités agricoles et sylvicoles, ainsi que les activités scientifiques visant à développer la productivité et la technologie des produits alimentaires.

- **Production et technologie industrielles**

Couvre les activités scientifiques sur l'amélioration de la productivité et de la technologie industrielles. Il comprend les activités scientifiques sur les produits industriels et sur les procédés de production dans la mesure où elles ne font pas partie des effets de suite d'autres objectifs (par exemple, défense, espace, énergie, agriculture).

- **Structures et relations sociales**

Couvre les activités scientifiques portant sur des objectifs sociaux, analysé notamment par les sciences sociales et humaines, qui n'ont pas de liens évidents avec d'autres objectifs. L'analyse en question englobe les aspects qualitatifs, quantitatifs, organisationnels et prospectifs des problèmes de comportement.

- **Exploration et exploitation de l'espace**

Couvre l'ensemble des activités scientifiques civiles dans le domaine de la technologie spatiale. Les activités scientifiques à finalité militaire sont classées à l'objectif de la « Défense ». (Si la recherche spatiale civile n'est généralement pas axée sur un objectif spécifique, elle n'en est pas moins entreprise dans un but déterminé, par exemple, l'extension des connaissances (astronomie) ou la réalisation d'applications particulières (satellites de télécommunications).

- **Recherches non orientées**

Couvre les activités fondamentales motivées par une curiosité scientifique avec l'objectif d'élargir le domaine des connaissances scientifiques. Il comprend aussi le financement des études et bourses de deuxième ou troisième cycle.

- **Autres recherches civiles**

Couvre les activités scientifiques civiles ne pouvant pas (encore) être classées dans un objectif particulier.

- **Défense**

Couvre les activités scientifiques dans le domaine militaire. Il inclut la recherche fondamentale et la recherche nucléaire et spatiale sur fonds des ministères de la Défense. Il y a lieu de classer avec les objectifs concernés

les activités scientifiques civiles sur fonds des ministères de la Défense, par exemple dans le domaine de la météorologie, des télécommunications et de la santé.

Personnel

Les dépenses intra-muros devraient être exprimées à partir de données sur le personnel allouées aux activités scientifiques et technologiques effectuées par tous les employés concernés.

Scientifique et professionnel

Les employés qui occupent des postes exigeant au moins un diplôme universitaire ou qui sont membres d'un ordre professionnel reconnu à l'échelle nationale et les employés possédant une expérience équivalente.

Technique

Les employés qui occupent des postes exigeant une formation professionnelle ou technique spécialisée d'un niveau supérieur au secondaire (par exemple, dans les collèges communautaires et les instituts techniques) et les employés possédant une expérience équivalente.

Autre

Les employés de bureau, les secrétaires, les agents d'administration, le personnel d'exploitation et les autres employés de soutien.

En ce qui concerne les ressources en personnel, deux mises en garde sont nécessaires :

- lorsque les activités en S-T forment seulement une partie d'un programme, on n'inscrit que le personnel auxiliaire rattaché aux activités en S-T, sur une base proportionnelle ;
- chaque fois que le soutien financier et administratif est fourni par un autre programme, ce soutien est considéré comme une partie des ressources de S-T du programme visé.

Équivalents temps plein (ETP)

Mesure du temps réellement consacré aux activités scientifiques. Un employé qui se livre à des activités scientifiques pendant six mois représente l'équivalent temps plein de 0,5. Les données inscrites sur le personnel devraient correspondre aux données sur les dépenses.

Administration des programmes extra-muros (APE)

L'APE identifie les ETP s'occupant de l'administration des contrats, des subventions et des contributions au titre d'activités scientifiques menées à l'extérieur de l'administration fédérale. Ces ETP sont réparties selon le genre d'activité scientifique visée, c'est-à-dire la R-D ou les ASC.

Définitions spécifiques aux sciences naturelles et génie

Les sciences naturelles englobent toutes les disciplines relevant de la compréhension, de l'exploration, de l'évolution ou de l'utilisation du monde matériel. Elles comprennent le génie, les mathématiques, les sciences biologiques et physiques.

Les activités scientifiques connexes (ASC)

Les genres d'activités scientifiques connexes, pour les sciences naturelles et génie sont énumérés ci-dessous :

Collecte de données scientifiques

Rassemblement, traitement et analyse de données portant sur des phénomènes naturels. Ces données proviennent généralement d'enquêtes, d'analyses usuelles en laboratoire ou de simples compilations de fiches opérationnelles.

Le coût de la collecte des données pour un programme de recherche en cours ou proposé entre dans les frais de recherche. De la même façon, les coûts d'analyse de données existantes faisant partie d'un projet de recherche constituent des frais de R-D, même si les données ont tout d'abord été rassemblées à d'autres fins. De même, on considère comme activité de recherche toute mise au point de nouvelles techniques de la collecte de données. Les relevés de données géologiques, hydrographiques, océanographiques et topographiques sont des exemples de collecte de renseignements scientifiques, tout comme les observations astronomiques, la maintenance de dossiers météorologiques et les relevés d'informations sur la faune et les poissons.

Services de renseignements

Tout travail se rapportant à l'inscription, à la classification, à la traduction et à la diffusion d'information scientifique et technologique et les musées. Ceci comprend le fonctionnement des bibliothèques scientifiques et techniques, les services consultatifs et de renseignements scientifiques et technologique, le Bureau des brevets, la publication de journaux et de monographies scientifiques ainsi que l'organisation de conférences scientifiques. Cette catégorie comprend également les subventions utilisées pour la publication de travaux scientifiques théoriques.

Cette catégorie ne comprend pas les services d'information générale ni les services d'information du grand public telles les bibliothèques d'ordre général des ministères et les bibliothèques publiques. Lorsqu'il existe des budgets distincts, les frais encourus par les bibliothèques appartenant à des établissements s'intéressants par ailleurs à une tout autre activité, telle la R-D, doivent être imputés aux services de renseignements. Les frais d'impression et de diffusion des rapports portant sur une autre activité, par exemple, de la R-D, sont normalement imputables à cette activité.

Sous-catégorie comprise dans les services de renseignements :

- **Musées**

Rassemblement, inventaire et expositions d'objets faisant partie du monde matériel ou représentation de phénomènes naturels. Cette activité constitue un essai systématique visant à protéger et à présenter les richesses du monde des sciences naturelles : d'une certaine façon, on pourrait même dire qu'elle représente une prolongation des services de renseignements. Cette catégorie comprend les activités scientifiques liées aux musées d'histoire naturelle, aux jardins zoologiques et botaniques, aux aquariums, aux planétariums et aux réserves naturelles. Cette catégorie ne comprend pas les parcs qui ne sont pas avant tout des réserves pour certaines espèces de la faune ou de la flore. Dans tous les cas, sont exclus les frais des services et des divertissements offerts aux visiteurs (par ex. restaurants, jardins des enfants et musées).

Lorsqu'un musée s'intéresse non seulement à l'histoire naturelle, mais également aux divers aspects de l'activité culturelle sur le plan humain, les ressources de ce musée devraient se partager entre les sciences naturelles, et sociales. Toutefois, les musées des sciences et de la technologie, de la guerre, etc., qui exposent des objets artificiels ou synthétiques et peuvent aussi illustrer l'activité des « lois » qui régissent le domaine scientifique, devraient être classés dans la catégorie des musées des sciences sociales.

Études et services spéciaux

Travaux visant l'établissement de normes nationales et provinciales applicables aux matériaux, aux dispositifs, aux produits et aux procédés; calibrage de normes secondaires; essais qualitatifs spéciaux; études de faisabilité et projets pilotes.

Études et services spéciaux comprennent les sous-catégories suivantes:

• **Essai et normalisation**

Travail réalisé dans le but d'établir des normes nationales et internationales pour les matériaux, appareils, produits et procédés ou le callibrage des normes secondaires et de préparer les essais de qualité spéciaux. La mise au point de nouvelles mesures de normalisation ou de nouvelles méthodes de mesure ou d'essai constitue de la R-D et devrait être considérée comme telle. La catégorie ne comprend pas les essais usuels comme le contrôle des niveaux de radioactivité ou les essais pédologiques avant la construction.

• **Études de faisabilité**

Études techniques de projets innovateurs en génie, visant à fournir des renseignements supplémentaires nécessaires à la prise de décisions touchant la mise en oeuvre, à l'issue de la R-D, d'installations ou de procédés ou encore prototypes visant à fournir des données supplémentaires sur des facteurs tels les frais, les caractéristiques opérationnelles, la demande du marché et l'accueil réservé par le public. Les projets connus sous le nom de « projets témoins », s'ils sont conformés à la définition de la R-D, doivent être considérés comme telle. Lorsqu'une installation ou un procédé vise surtout à assurer un service ou un revenu plutôt qu'à apporter un témoignage, on ne doit plus les ranger parmi les études de faisabilité. Seuls les frais **nets** de tous les projets témoins devraient être pris en considération.

Aide à l'éducation

Subventions versées à des particuliers (ou à des institutions au nom de particuliers) dans le but d'aider les étudiants à parfaire leur formation universitaire dans le domaine des sciences naturelles ou en technologie. Cette catégorie ne comprend pas les subventions générales d'établissement ou d'exploitation. Cette activité comprend l'appui aux étudiants étrangers pour la poursuite d'études en sciences naturelles dans les maisons d'enseignement canadiennes ou étrangères. Les subventions visant surtout à appuyer la recherche menée par des particuliers dans des universités, sont des subventions en R-D ou des bourses de recherche.

Définitions spécifiques aux sciences sociales et humaines

Le domaine des sciences sociales et humaines (SSH) comprend les sciences sociales et humaines et englobe donc toutes les disciplines qui comprennent l'étude des actions et des situations humaines ainsi que les mécanismes sociaux, économiques et institutionnels touchant l'être humain. En font partie des disciplines telles l'anthropologie, l'administration des entreprises et le commerce, les communications, la criminologie, la démographie, l'économie, la géographie, l'histoire, les langues, la littérature et la linguistique, le droit, la bibliothéconomie, la philosophie, les sciences politiques, la psychologie, les sciences religieuses, le service social, la sociologie ainsi que les études urbaines et régionales.

Les activités scientifiques connexes (ASC)

Les genres d'activités scientifiques connexes, pour les sciences sociales et humaines sont énumérés ci-dessous :

Collecte de données générales

Rassemblement, traitement, classement, analyse et publication d'information concernant des phénomènes humains, en se servant d'études, de recherches courantes et spéciales ainsi que de la compilation des données existantes. Cela ne comprend pas la collecte de données dans un but d'administration interne (par exemple, les statistiques sur le personnel du ministère) ni le rassemblement de données qui font partie d'un projet en R-D.

Le coût de la collecte des données pour un programme de recherche en cours ou proposé entre dans les frais de recherche. De la même façon, les coûts d'analyse de données existantes faisant partie d'un projet de recherche constituent des frais de R-D, même si les données ont tout d'abord été rassemblées à d'autres fins. De même,

on considère comme activité de recherche toute mise au point de nouvelles techniques de la collecte de données. Au nombre de ces établissements, on retrouve les bureaux de statistique des gouvernements canadiens et les sections de statistiques des ministères et des organismes. Les déboursés et le personnel des services dont la principale activité est la R-D doivent être réservés à la R-D; les bibliothèques spécialisées disposant de budgets distincts doivent relever des services de renseignements.

Services de renseignements

Tout travail se rapportant à l'inscription, à la classification, à la traduction et à la diffusion d'information scientifique et technologique et les musées. Ceci comprend le fonctionnement des bibliothèques scientifiques et techniques, les services consultatifs et de renseignements scientifiques et technologiques, le Bureau des brevets, la publication de journaux et de monographies scientifiques ainsi que l'organisation de conférences scientifiques. Cette catégorie comprend également les subventions utilisées pour la publication de travaux scientifiques théoriques.

Cette catégorie ne comprend pas les services d'information générale ni les services d'information du grand public telles les bibliothèques d'ordre général des ministères et les bibliothèques publiques. Lorsqu'il existe des budgets distincts, les frais encourus par les bibliothèques appartenant à des établissements s'intéressant par ailleurs à une tout autre activité, telle la R-D, doivent être imputés aux services de renseignements. Les frais d'impression et de diffusion des rapports portant sur une autre activité, par exemple, de la R-D, sont normalement imputables à cette activité.

Sous-catégorie comprise dans les services de renseignements :

- **Musées**

Rassemblement, inventaire et expositions d'objets et de reproductions liées à l'histoire, à l'organisation sociale et aux créations de l'humanité. Cette activité a pour but de conserver et de présenter systématiquement les travaux des êtres humains et de renseigner sur leurs travaux, son histoire et sa nature. Cette catégorie comprend les activités scientifiques des musées historiques, les expositions archéologiques et les galeries d'art. Dans tous les cas, sont exclus les frais des services et des divertissements offerts aux visiteurs (par ex. restaurants, jardins des enfants et musées).

Lorsqu'un musée s'intéresse également aux sciences naturelles, ses activités devraient se partager entre les sciences naturelles et sociales. Cependant, les musées des sciences et de la technologie, et les musées de guerre, etc., qui exposent des objets artificiels ou synthétiques et qui illustrent parfois même le fonctionnement de certaines techniques, devraient être classés dans la catégorie des musées consacrés aux sciences sociales.

Études et services spéciaux

Recherches systématiques entreprises dans le but de fournir des renseignements nécessaires à la planification, à l'élaboration ou à l'orientation de politiques. Cette catégorie comprend également les projets-pilotes.

Ce genre de travail est habituellement exécuté par des services spécialisés au sein de certains ministères, des experts-conseils, des commissions royales d'enquête et des groupes d'étude. Cette activité ressemble à la R-D du fait qu'elle peut demander des analyses innovatrices et une très grande compétence scientifique ; cependant, cette activité ne vise pas le développement des connaissances humaines, mais plutôt l'élaboration de solutions précises à des problèmes déterminés (en général, pressants, assez bien circonscrits et, peut-être temporaires). Les opérations journalières n'appartiennent pas normalement à cette catégorie (c.-à-d. les documents administratifs conservés par les ministères de l'Éducation), mais certains projets spéciaux peuvent en faire partie.

Études et services spéciaux comprennent les sous-catégories suivantes :

- **Études sur l'économie et la faisabilité**

Enquêtes portant sur les caractéristiques socio-économiques et l'incidence de certaines situations. Ces études se limitent habituellement à un problème particulier et comprennent la mise en application de techniques et de méthodologies établies dans le domaine des sciences sociales.

- **Études sur les opérations et la politique**

Analyse et évaluation des programmes, des politiques, des opérations et des activités du ministère, les activités des services qui s'occupent en permanence de l'analyse et de la surveillance de phénomènes externes (par exemple, les statistiques touchant les économies étrangères, l'information concernant la défense et la sécurité), de même que les études visant à fournir de l'information qui servira de base à l'élaboration d'une politique. Le travail est mené par des services spécialisés dans certains ministères, des experts-conseils, des commissions royales d'enquête et des groupes d'études.

Aide à l'éducation

Subventions versées à des particuliers (ou à des institutions au nom de particuliers) dans le but d'aider les étudiants à poursuivre leurs études post-secondaires dans le domaine des sciences sociales. Cette catégorie ne comprend pas les subventions générales accordées à des établissements d'enseignement. Cette activité comprend l'appui aux étudiants étrangers pour la poursuite d'études en sciences sociales dans des maisons d'enseignement canadiennes ou étrangères. Les subventions visant surtout à appuyer la recherche menée par des particuliers dans des universités sont des subventions en R-D ou des bourses de recherche.